

# Règlement du FESTI'HAND

Article 1: Il est impératif d'inscrire vos joueurs exclusivement dans leur catégorie d'âge et de niveau de jeu.

Article 2: Les dimensions du terrain sont de 20m x 15m.

Article 3: Les règles sont celles de la FFHB sauf les points suivants:

4 joueurs sur le terrain avec un maximum de 3 remplaçants. Temps d'exclusion est d'une minute.

La zone est à 5 mètres.

Pas de ligne de jet franc.

L'engagement après un but se fait au centre. Une passe est nécessaire avant de tirer au but.

Elle peut être interceptée. Il est permis de tirer au but sur une remise en jeu de touche.

Article 4: A son arrivée, chaque club, déclarera aux organisateurs la composition de son équipe.

Le panachage des équipes est interdit au cours du tournoi.

Une fiche signalétique d'inscription vous sera remise.

Article 5: Tous les litiges seront tranchés, sans appel, par les organisateurs.

Pour les inscriptions des équipes jeunes, un tarif dégressif est mis en place (Voir les modalités sur le bulletin d'inscription).

Article 6: Les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée, le cachet de la poste faisant foi. Toute inscription non munie de son règlement ne sera pas prise en compte.

Article 7: La mixité dans la composition des équipes est autorisée, uniquement, pour les tournois :

École de handball, - 10 ans, quartiers, étudiants, familles, loisirs, corpo, comité d'entreprise et occasionnels.

Article 8: Le tournoi est ouvert à tous les licenciés, les non licenciés devront remplir obligatoirement à leur arrivée une licence événementielle.

Le comité d'organisation ne répond pas des accidents ou des vols.

Article 9: Pour les tournois occasionnels, il ne sera accepté qu'un seul joueur senior ou -18 ans licencié club par équipe.

Les tournois occasionnels sont interdits aux personnes de moins de 16 ans.

Article 10: Chaque équipe devra fournir un arbitre.

Article 11: La participation au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

Article 12: Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier le présent règlement pour des raisons indépendantes de sa volonté.